



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Administration des douanes et accises

BUREAU RECETTE ACCISES
Croix de Gasperich
L-1350 Luxembourg
Tél. : +352.2818 4488
Boîte postale 1122
L-1011 Luxembourg
Email : cabaretage@do.etat.lu
Website : www.do.etat.lu

Débit de boissons alcooliques

Transfert temporaire vers un immeuble bâti	
Débit supplémentaire en plein air, tentes, constructions provisoires	

Débitant

licence de cabaretage n° :		
autorisation de cabaretage n° :		
établissement (dénomination) :		
adresse de l'établissement :	n° :	rue :
n° tél :	L-	localité :
nom / prénom (exploitant) :		

Manifestation

dates(s) début

heure(s) début d'ouverture du débit supplémentaire

	de	à	hrs
	de	à	hrs
	de	à	hrs
	de	à	hrs

En cas de transfert temporaire le débit habituel doit être fermé !

	Nombre de stands
en plein air :	
sous tente :	
dans une construction fixe :	
dans une construction provisoire :	
lieu et adresse de la manifestation :	
dénomination :	
organisateur :	

Signature

ENVOI PAR POSTE

Envoyez le document rempli et signé, accompagné des pièces requises, par voie postale à l'adresse suivante :

Bureau de recette Accises Service Cabaretage

BP 1122

L-1011 Luxembourg

Au cas de transmission par courrier électronique (cabaretage@do.etat.lu), il n'y a plus besoin d'envoyer le présent formulaire par voie postale.

VOS DROITS

L'Administration des douanes et accises traite les données à caractère personnel présentes dans ce formulaire conformément au traitement déclaré dans son registre sous l'intitulé « 1217 Gestion du Cabaretage » et disponible sur son site internet, page protection des données.

En cas de question ou réclamation relative à la protection des données, la personne concernée peut se référer aux dispositions prévues à cet effet sur cette page.